

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi douze novembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 6 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. SALIGNAT, Maire.

Présents : M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BRÉBION, Mme Stéphanie PETIT, Mme Nadia HUARD DE LA MARRE, M. Daniel MOREAU, M. Bertrand GUÉRIN, Mme Camélia CHALLOY, Mme Ingrid BERNIER-DUPUY, Mme Rachel CARRÉ.

Pouvoirs : M. Christophe CAQUOT à Mme Stéphanie PETIT, Mme Véronique HERITIER-DRAY à M. Bertrand GUÉRIN.

Absents excusés : M. Gilles MERCIER, M. Antoine HOIZEY.

Secrétaire : M. Bertrand GUÉRIN.

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 septembre 2024,**
2. **Avenants au marché de travaux de l'école,**
3. **Décisions modificatives au budget 2024,**
4. **Modifications des statuts de RAMBOUILLET TERRITOIRES,**
5. **Décisions du Maire,**
6. **Questions écrites des conseillers municipaux,**
7. **Informations diverses.**

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le point 4 est supprimé de l'ordre du jour. Ce point sera reporté à la prochaine réunion.

2024.42 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le procès-verbal du 9 septembre 2024, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du conseil municipal.

Vu le procès-verbal rédigé par M. Bertrand GUÉRIN, secrétaire de séance du conseil du 9 septembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024 élaboré par M. Bertrand GUÉRIN, secrétaire de séance.

2024.43 / SIGNATURE D'AVENANTS AU MARCHE DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET DE 4 CLASSES

M. le Maire informe le Conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 octobre 2024, afin de donner son accord sur deux avenants au marché des travaux de création d'un restaurant scolaire et de quatre classes. La commission des finances a donné un avis favorable à la majorité.

Ces avenants concernent la balance financière de chaque lot.

Vu le code de la commande publique, notamment l'article L2194-1, alinéa 6,

Le Conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer les avenants suivants :

- **Lot 1, Fondations – Gros œuvre – Entreprise PARC ESPACES : 9 463.80 € HT, soit 11 356.56 € TTC,**
- **Lot 2, Bâtiments modulaires – Entreprise SELVEA : 22 164.42 € HT, soit 26 597.30 € TTC.**

2024.44 / AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ECOLE

M. BREBION informe le Conseil municipal que L'Atelier Tiphaine Leclere Architecture, attributaire du marché de maîtrise d'œuvre propose la signature d'un avenant d'un montant de 19 930 € HT, soit 23 916 € TT. Il précise que la commission des finances dans sa réunion du 16 octobre 2024 a donné un avis favorable à la majorité.

Tous ces avenants sont conformes au code des marchés publics.

Le Conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer l'avenant d'un montant de 19 930 € HT, soit 23 916 € TTC, avec l'Atelier Tiphaine Leclere Architecture.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET

Mme Petit demande s'il est possible de voter point par point, comme présenté en commission des finances. Un vote a lieu parmi les membres du conseil, et il est décidé à la majorité de voter l'ensemble des décisions modificatives en un seul vote.

2024.45 / DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à la majorité (abstentions : Mme PETIT, M. CAQUOT, Mme BERNIER-DUPUY, Mme CARRÉ),

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants,
- Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
OP : MISSION ARCHITECTE ECOLE Constructions			2313-252	24 000.00 24 000.00
OP : CLASSE SUPPLEMENTAIRE Constructions	2313-302	24 000.00 24 000.00		
OP : MODIFICATION PLU Frais réalisation documents urbanisme			202-308	20 000.00 20 000.00
OP : CONSTRUCTION ATELIER MUNICIPAL Autres bâtiments publics	21318-315	133 993.70 133 993.70		
OP : AMENAGEMENT AMENDES DE POLICE Réseaux de voirie			2151-320	48 993.70 48 993.70
OP : ETUDE AMENAGEMENT CIRCULATION Frais d'études			2031-321	15 000.00 15 000.00
OP : SECURISATION INONDATION ROUTE DU BRAY Réseau de voirie			2151-322	50 000.00 50 000.00
DEPENSES – INVESTISSEMENT		157 993.70		157 993.70

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

2024.46 / DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à la majorité (abstentions : Mme PETIT, M. CAQUOT, Mme BERNIER-DUPUY, Mme CARRÉ),

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants,
- Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT°/CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
OP : REMPLACEMENT CANALISATION EP CHATEAU D'EAU Subv. Non transf. GFP de rattachement			1325-313	2 006.30 2 006.30
OP : AMENAGEMENT AMENDES DE POLICE Subv. Non transf. Etat, établi. Nationaux		66 006.30	1321-320	64 000.00
Réseaux de voirie	2151-320	66 006.30		64 000.00
DEPENSES – FONCTIONNEMENT		66 006.30		66 006.30

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE

Dates	Champ de la délégation	Destinataire ou attributaire	Objet	Montant TTC
14/08/24	Droit préemption urbain	17 résidence des 12 arpents	Non préemption	
23/08/24	Droit préemption urbain	23 résidence de la Gare	Non préemption	
06/09/24	Finances	DENEUVILLE	Chocolats administrations	45,10
10/09/24	Finances	LABYRINTHES	Livres bibliothèque	187,87
10/09/24	Réglementation	ENEDIS	Permission de voirie route du Gâteau	
11/09/24	Finances	FARINE ET CACAO	Viennoiseries visite du Sous-Préfet le 12 septembre	9,12
12/09/24	Finances	HIPPOPOTAMUS	Repas réunion Conseil Départemental	127,20
03/10/24	Finances	10 DOIGTS	Fournitures services périscolaires	616,36
03/10/24	Finances	CROSNIER	Matériel pour tronçonneuse	424,99
03/10/24	Finances	ADIS	Produits entretien école	2 953,44
04/10/24	Droit préemption urbain	23 résidence des 12 arpents	Non préemption	
04/10/24	Droit préemption urbain	15 rue de l'Etang	Non préemption	
04/10/24	Droit préemption urbain	17 rue de la Mairie	Non préemption	
04/10/24	Droit préemption urbain	4 bis route de la Gare	Non préemption	
04/10/24	Droit préemption urbain	rue de Champagne	Non préemption	
08/10/24	Finances	HIPPOPOTAMUS	Repas réunion INGIENR'Y	124,50
10/10/24	Finances	CAPTIBULLE	Masques captibulle	158,44
11/10/24	Finances	MANUTAN	Mobilier scolaire	5 352,38
11/10/24	Finances	COLOU	Réfection des noues en zinc de la maternelle	3 510,00
11/10/24	Finances	COLOU	Réfection de l'étanchéité - jonction école/mairie	11 370,00
14/10/24	Finances	TCE CONSTRUCTION	Abattage arbre dangereux Pont de la Garenne	360,00
14/10/24	Finances	SAS PROTECTION ASCS	Changement piles alarme maternelle	1 229,40
15/10/24	Finances	SAS PROTECTION ASCS	Alarme nouveaux bâtiments école	7 117,68
15/10/24	Finances	SAS PROTECTION ASCS	Alarme nouveau restaurant scolaire	4 943,52
16/10/24	Finances	CARREFOUR	Décorations et alimentation Halloween périscolaire	89,77
16/10/24	Finances	LA FOIR'FOUILLE	Décorations Halloween périscolaire	165,27
18/10/24	Finances	PF LIGHTING	Pose et dépose illuminations Noël	462,00
22/10/24	Finances	CARREFOUR	Fournitures pour animation HALLOWEEN	112,71
23/10/24	Finances	CENTAURE SYSTEMS	Contrat maintenance panneau affichage électronique	1 232,60
24/10/24	Finances	PF LIGHTING	Guirlandes décorations Noël	2 856,87
25/10/24	Finances	BERNARD	Serviettes en papier, restaurant scolaire	220,80
25/10/24	Finances	BRUNEAU	Fournitures de bureau	102,47
28/10/24	Finances	PICHARD FROID	Entretien et contrôle déshumidificateur mairie	252,00
31/10/24	Finances	DPS2i	5 téléphones portables	1 190,00
31/10/24	Finances	SIGNAL	5 vidéoprojecteurs école	23 209,20
05/11/24	Finances	L'ATLIER DE L'ETINCELLE	Divers travaux métallerie	1 196,65
05/11/24	Finances	POWER 2I	Chargeur ordinateur école	53,88
08/11/24	Finances	LABYRINTHES	Livres bibliothèque	277,83
08/11/24	Finances	GARAGE DE LA VALLEE	Révision CLIO	255,80
09/11/24	Finances	LABYRINTHES	Livres école	44,00
12/11/24	Finances	POWER 2I	Connexion sans fil vidéoprojecteur salle du conseil	3 252,00
12/11/24	Finances	LABYRINTHES	Livres école	74,70

QUESTIONS ÉCRITES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Aucune question des conseillers municipaux.

INFORMATIONS DIVERSES

PARKING INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la signature de l'acte d'acquisition du terrain se fera prochainement.

Une réunion avec le Président de la CART, du directeur des services ainsi que M. SALIGNAT et M. BRÉBION a eu lieu avec des élus d'une commune voisine. Ces élus ne sont pas satisfaits des tarifs qui seront appliqués, entre autres ceux qui concernant les habitants de Gazeran. M. le Maire rappelle qu'il a obtenu un abonnement annuel pour la Gazeranais, de 40 € pour le parking intercommunal et de 30 € pour les autres parkings. Il précise que le contrat est verrouillé. Les gazeranais subissent les incivilités des habitants des autres communes, ils méritent cet avantage.

A la demande de Mme CARRÉ, M. le Maire confirme que le stationnement sera possible durant les travaux.

TERRAIN DE FOOTBALL

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a signé l'acte d'acquisition du terrain du terrain de football. Il va pouvoir lancer l'appel d'offres pour la construction des vestiaires.

DOMAINE DE VOISINS

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion doit avoir lieu en sous-préfecture le mercredi 13 novembre pour le projet d'aménagement du Domaine de Voisins. Une communication sera faite en temps voulu..

Mme HUARD DE LA MARRE demande si la sortie des véhicules se fera sur Gazeran. M. le Maire répond qu'elle sera sur la RD 906 à Saint-Hilarion.

SALLE DES FETES

M. GUÉRIN demande quand sera disponible la salle des fêtes. M. le Maire répond que cela dépend des travaux de l'Ecole.

M. GUÉRIN s'étonne que sur Illiwap une information précise que le marché de Noël du comité des fêtes se fera à la Salle des Fêtes.

Mme HUARD DE LA MARRE répond que c'est une erreur, le marché de Noël se fait sur le parc de la Salle des fêtes, l'information sera corrigée.

AGENCE POSTALE

M. GUÉRIN demande quand l'agence postale communale rouvrira. M. le Maire précise qu'il est en attente de recrutement. L'agent titulaire du poste est en disponibilité jusqu'au 31 octobre 2025. La mise en disponibilité est de 5 ans maximum.

M. le Maire précise que c'est un poste avec un temps de travail de 23 h par semaine, décidé par la poste, qui a pour effet un salaire assez bas.

Les nombreuses périodes de fermeture dues à cette situation ne donnent pas une bonne image de la commune et posent problèmes au personnel administratif.

ROUTE DU BRAY ET VOIRIE

Mme BERNIER-DUPUY demande s'il y a des retours sur les chicanes de la route du Bray. M. le Maire précise qu'il y a moins de gros camions et la vitesse a été cassée. Des améliorations restent à faire, en tenant compte des retours que nous avons eu, dont certains étaient judicieux.

Mme BERNIER-DUPUY rappelle au Conseil municipal qu'une réunion sur la sécurité a été organisée avec M. BRÉBION. Elle demande s'il y a une suite aux différentes propositions évoquées lors de cette réunion.

M. BRÉBION précise qu'il doit organiser une nouvelle réunion.

Mme CARRÉ demande si des travaux route du Bray sont prévus car elle a aperçu des ouvriers. M. le Maire demandera à la CART.

Concernant la route de la Garenne, M. le Maire précise que NEXITY doit réaliser les trottoirs jusqu'au garage.

NOEL

Mme BERNIER-DUPUY demande si des décorations de Noël seront installées, car des décorations ont été achetées. Mme PETIT précise que des guirlandes seront installées dans les arbres et des décorations sur les lampadaires devant la mairie. Dès la livraison des sapins, il faudra décorer la mairie.

INONDATIONS

Mme HUARD DE LA MARRE souhaite remercier M. Daniel MOREAU qui a été présent sous la pluie pendant les deux jours des inondations du 9 et du 17 octobre. Elle remercie également M. et Mme Frédéric CARRÉ qui ont été présents pour aider des automobilistes. Le Conseil municipal se joint à Mme HUARD DE LA MARRE.

EFFECTIFS SCOLAIRES

Mme PETIT fait le point des effectifs scolaires. Il y a actuellement 212 enfants (92 en maternelle et 120 en élémentaire). 4 enfants doivent arriver en cours d'année.

Mme PETIT a fait la répartition des effectifs par quartier.

Les Badelins : 46 %, le village : 38 %, la pépinière : 6 %, le Petit Parc : 8 %, enfants de l'extérieur : 2 %.

Les prévisions pour 2025 sont de 225 enfants.

TRAVAUX ECOLE

M. BRÉBION informe le Conseil municipal que l'électricité des nouveaux bâtiments sera installée le 22 novembre. Il précise que le consuel était attendu depuis 1 mois.

Il fait l'historique des demandes d'intervention.

M. GUÉRIN demande si M. BRÉBION a des nouvelles d'ORANGE pour l'alimentation téléphonique et internet des nouveaux bâtiments. M. BRÉBION n'a rien reçu.

Mme CARRÉ demande la date du déménagement.

M. BRÉBION répond que c'est le prochain sujet avec l'équipement internet.

La séance est levée à 21 h 00.

Ont signé avec nous, Emmanuel SALIGNAT, Maire, les Conseillers municipaux présents en séance qui ont délibéré ou donné pouvoir

Emmanuel SALIGNAT	Jean BRÉBION	Stéphanie PETIT	Daniel MOREAU
Nadia HUARD DE LA MARRE	Bertrand GUÉRIN	Camélia CHALLOY	Gilles MERCIER (absent)
Christophe CAQUOT (procuration à Mme PETIT)	Véronique HERITIER- DRAY (procuration à M. GUÉRIN)	Ingrid BERNIER- DUPUY	Rachel CARRÉ
Antoine HOIZEY (Absent)			Le Secrétaire de séance M. GUÉRIN